

Liberté Égalité Fraternité

CHARTE NATIONALE QUALITÉ DES SERVICES À LA PERSONNE













PROFESSIONNELS DES SERVICES À LA PERSONNE, NOUS NOUS ENGAGEONS

- Accueil. Disponibilité. Réactivité.

 Répondre de manière rapide et adaptée à chaque demande.
- Clarté. Rigueur. Transparence.

 Fournir des informations complètes et fiables tout au long de la prestation.
- Personnalisation. Écoute. Suivi.

 Adapter notre intervention à l'évolution de vos besoins.
- Ompétences. Expériences. Savoir-faire.

 Mettre à votre service des intervenants compétents et professionnels.
- Confidentialité. Respect. Discrétion.
 - Respecter votre vie privée et votre intimité.
- Qualité. Évaluation. Amélioration.
 Faire évoluer nos pratiques pour améliorer votre satisfaction.



